



**Mairie de Macornay**  
1, place Jean-Moulin  
39570 MACORNAY  
Tél. : 03 84 47 00 79  
Fax : 03 84 24 07 35

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 11 OCTOBRE 2011

**Présents** : Michel FISCHER, Alain MAUBEY, Véronique PAILLARD, Henri GUICHARD, Brigitte BONDIVENNE, Laurence CAMBRAY, Jocelyne FAUVEY, Louis LUX, Hubert POMMIER, Chantal REYBARD, Philippe RUBIN, Isabelle SAILLARD, Michel TRONTIN.

**Excusée** : Joëlle JOUANNIC.

**Absent** : Robert VERY.

**Secrétaire de séance** : Laurence CAMBRAY.

### TAXE D'AMENAGEMENT

Le Conseil Municipal est appelé à délibérer pour fixer le taux de la part communale de la TAXE D'AMENAGEMENT qui selon la loi du 29/12/10 du Code de l'urbanisme devra entrer en vigueur à compter du 01/03/2012 applicable à toutes constructions faites sur le territoire de la commune.

Cette taxe comporte une part communale (ex TLE) et une part départementale (ex TDENS Taxe Départementale Des Espaces Naturels Sensibles et ex TDCAUE Taxe Départementale des Conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement).

La délibération est valable pour trois ans, le taux est fixé par la commune pour une durée d'un an avec tacite reconduction.

A l'unanimité le Conseil Municipal fixe le taux de la part communale de la TAXE D'AMENAGEMENT à 2.15 % correspondant approximativement à l'actuelle part communale de la TLE et décide de l'exonération de cette taxe, les constructions principales financées par un prêt à taux zéro dans la limite de 50% de la surface excédant les 100 premiers m<sup>2</sup> (ces derniers bénéficiant déjà d'un abattement de 50%).

### AFFAIRES EN COURS

↳ Maison BESSON : une réunion de travail a eu lieu avec l'architecte et les membres du Conseil Municipal le 20 septembre. L'avant projet définitif (APD) est en cours d'achèvement

↳ Le Permis de Construire de la crèche est signé, la consultation d'entreprises est en cours.

↳ Un marché aux fleurs se tiendra Place Jean Moulin le samedi 29 Octobre au matin

↳ La célébration du 11 NOVEMBRE aura lieu au monument aux morts à 11h30.

↳ Le repas du CCAS offert par la municipalité aux anciens de la commune et au personnel aura lieu le dimanche 27 novembre.

↳ Le secrétariat de Mairie sera fermé le jeudi 10 novembre.

**Le Maire,**

**La Secrétaire de Séance,**

Michel FISCHER

Laurence CAMBRAY.